



Email : cacdona@yahoo.com Cel : 97170796 / 97500377 / 67353553

APPEL A L'UNION DANS LA DIFFERENCE ET DANS LA DIVERSITE EN PERIODE DES MANIFESTATIONS DU CULTE ORO A POBE

L'adoption par l'Assemblée générale le 15 janvier 2018 de la résolution proclamant le 16 mai Journée internationale du vivre-ensemble en paix s'inscrit dans le cadre de la Charte des Nations Unies, en particulier, la volonté résolue de préserver les générations futures du fléau de la guerre.

La Constitution de 1990, définit le Bénin comme un État laïc, interdit la discrimination religieuse et garantit la liberté de pensée, d'expression et de pratique religieuses, dans le respect de l'ordre public, conformément à la législation et aux réglementations.

Dans la Tradition biblique, la personne humaine porte en elle l'image et la ressemblance divine (cf. Gn 1, 26) et se voit confier la responsabilité de prendre soin de la création. La personne humaine est capable de raisonner, d'apprendre et, en toute liberté, de choisir ce qui est bien et d'éviter ce qui est mal.

« Selon le Coran, toute l'humanité descend d'Adam et Ève. Un Arabe n'est point supérieur à un non-Arabe, et un non-Arabe n'est point supérieur à un Arabe ; et les Blancs ne sont point supérieurs aux Noirs, de même que les Noirs ne sont point supérieurs aux Blancs. Aucune personne n'est supérieure à une autre, si ce n'est en piété et en bonnes actions. (Sourate 2 dite La vache, v. 30 ss) »

Le droit naturel et civil à la liberté religieuse inclut également le droit d'adhérer ou non à une religion, ou d'en changer pour une autre.

La liberté religieuse a donc son fondement dans la dignité même de la personne humaine.

Malgré ces nobles enseignements et réalités, nos sociétés sont confrontées aux conséquences des blessures, passées et présentes.

Blessures causées par des violences et conflits évitables.

Blessures ayant pour causes les écarts de langage entre amis, frères et sœurs, entre collègues, cohabitants, etc.

Blessures causées par des prises de positions radicales sans rechercher de consensus,

Blessures causées par des jugements de valeurs sur les faits culturels ou pratiques religieuses différentes de la nôtre.

Toutes les formes de violence perpétrée pour des motifs religieux doivent être considérées comme une attaque contre la religion elle-même et contre le véritable bien de la société humaine.

Tout comme les autres fêtes chrétiennes et musulmanes, les périodes des manifestations du culte Oro sont des périodes festives, de vénération, de purification de la cité et ne devraient être des périodes de dégradation du tissu sociale.

Nous sommes les mêmes et sommes appelés à vivre ensemble

Nous sommes tous invités chacun en ce qui le concerne à travailler pour prévenir les violences et reconstruire les communautés brisées ;

Nous exhortons les médias à éviter et à contrer les discours de haine ainsi que les rapports biaisés et provocateurs ;

Nous devons encourager les comportements responsables pour éviter la distorsion et la mauvaise interprétation des faits liés aux pratiques d'une religion.

Nous réaffirmons notre engagement en faveur du respect de la dignité humaine.

Nous prenons l'engagement d'être des ambassadeurs de la cohésion sociale et du vivre ensemble

Fait à Pobè, le 16 juillet 2024